



Formation de formateur cariste interne (35 heures) *Formation initiale*

OBJECTIF DE LA FORMATION

Prendre connaissance des méthodes et techniques pédagogiques.
Acquérir des compétences théoriques et pratiques relatives à l'utilisation des chariots élévateurs selon la R489.

PUBLIC

Toute personne désirant animer et/ou organiser des sessions de formation professionnelle à destination des salariés de son entreprise dans le domaine des chariots élévateurs, accessible au personne en situation de handicap

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Maîtriser les réglementations en vigueur et les prescriptions relatives à l'utilisation des chariots élévateurs
Acquérir des compétences pédagogiques afin d'évaluer la capacité des apprenants à conduire un chariot de manutention en toute sécurité

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Etre en possession d'un CACES R489 en cours de validité

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Tous les 5 ans

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de formation

Mode : intra. Tarif sur demande

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

Advitam Prévention

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Article R. 4323-55 du code du travail.
Recommandation R489 CNAM

INTERVENANT(S)

Formateurs et
testeurs certifiés
CACES®

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposé théorique
et mise en situation
pratique

CONDITIONS D'ÉVALUATION

Évaluation théorique
et pratique

DEROULE DE LA FORMATION :

Jour 1 et 2 : Formation pratiques et théoriques

Travail intersession demandé aux stagiaires (préparation du support de formation ainsi que des tests pratiques et théoriques)

Jour 3 et 4 et 5 Matin : Mise en situation réelle de formation (avec des collaborateurs de l'entreprise) avec validation des compétences techniques et théoriques.

Jour 5 Après Midi : Échange avec le Formateur de Formateur sur la formation réalisée par l'apprenant.

Si l'entreprise souhaite délivrer des CACES, elle devra se faire certifier par un organisme accrédité ou faire appel à AD VITAM PREVENTION pour les tests et la délivrance de ceux-ci.

Programme théorique et pratique

- ✓ Contexte réglementaire
- ✓ Instances et organismes de prévention
- ✓ Devoirs et responsabilités
- ✓ Technologie des chariots
- ✓ Éléments constitutifs
- ✓ Catégories et spécificités
- ✓ Dispositifs de sécurité
- ✓ Motorisation
- ✓ Circuit hydraulique
- ✓ Règles de conduite et de stationnement
- ✓ Conditions de stabilité
- ✓ Capacité de charge
- ✓ Vérifications et entretien

- ✓ **Formation pratique**
- ✓ Opérations de prise de poste
- ✓ Circulation à vide ou en charge
- ✓ Prise et dépose d'une charge au sol
- ✓ Gerbage et dégerbage en palettier
- ✓ Gerbage et dégerbage en pile
- ✓ Chargement et déchargement d'un véhicule
- ✓ Manutention de différents types de charges
- ✓ Opérations de fin de poste

✓ **Nota : Les stagiaires doivent être munis d'une tenue de travail, de chaussures et de gants de sécurité.**